

Votre Intercos



N° 10

Juin 2025

Le magazine de la
Communauté de communes Flandre Lys





Chers habitants,

Au moment où vous découvrez ce dixième numéro de Votre Interco', j'aimerais partager avec vous les grandes dynamiques qui animent notre territoire en cette année 2025. Elles

traduisent une volonté constante : conjuguer proximité, ambition et solidarité.

Du pouvoir d'achat et de la reconnaissance

Parce que chaque geste compte, et parce que nous savons que le quotidien peut parfois s'avérer difficile, nous avons décidé de réduire de 10 % la facture de collecte des déchets du premier semestre 2025. Ce geste concret vise à redonner du pouvoir d'achat, mais aussi à valoriser les efforts de tri et de réduction des déchets engagés par chacun d'entre vous. Avec mes collègues du Conseil communautaire, nous avons également voté la mise en place depuis le 1^{er} avril de la gratuité universelle pour les médiathèques du réseau L'Esperluette, ouvrant plus largement encore l'accès à la culture et au savoir. C'est aussi cela, l'égalité des chances.

Dans ce numéro, le dossier est consacré à la mobilité, un enjeu majeur sur notre territoire. Le service de location de vélo Velysoo poursuit sa mue, facilitant les déplacements

doux. Nous avons également renforcé l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique, accéléré la création de voies douces, et doté chaque commune d'un véhicule électrique pour tendre vers des déplacements plus propres et la décarbonation.

Préserver nos équipements structurants

La tour de contrôle de l'aéroport de Merville-Lestrem est aujourd'hui menacée. Cet équipement, indispensable à l'activité aérienne et économique du territoire, mérite d'être défendu. Je me bats avec force pour maintenir cette infrastructure stratégique, convaincu qu'elle a toute sa place dans notre avenir collectif.

Cet été également, la 3^e édition du festival Lys en Scènes viendra animer nos huit communes avec des spectacles, des ciné plein air et des concerts gratuits et accessibles à tous.

Enfin, la signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF renforce notre capacité à agir de manière coordonnée sur les enjeux de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse. C'est un levier précieux pour mieux répondre à vos besoins.

Je vous souhaite un très bel été, riche de découvertes, de rencontres et de sérénité.

Jacques HURLUS

Président de la Communauté de communes Flandre Lys

Sommaire

Votre interco'

P. 2 - 5

- Edito du Président
- Budget 2025

S'installer et vivre

P. 6 - 11

- Dossier mobilité en Flandre Lys
- Le combat pour sauver la Tour de contrôle de l'aéroport de Merville-Lestrem
- Collecte des déchets : une baisse de 10% sur la facture du 1er semestre 2025

Entreprendre et travailler

P. 12 - 15

- La Zone d'activité Moulin Madame prête à accueillir ses nouvelles entreprises
- Les Petits-déjeuners d'entreprises, des moments d'échanges et de conseils
- La santé mentale des jeunes au centre des attentions du CIAS
- Retour en images

Découvrir et se dépenser

P. 16 - 19

- Cet été, tous à la Base !
- La fête du vélo revient à l'automne pour une seconde édition à Eolys
- Découvrez les 8 chasses au trésor en Flandre Lys
- Vélo et découvertes brassicoles entre Flandre et Artois

Grandir & apprendre

P. 20 - 27

- Lys en Scènes 2025, demandez le programme !
- Gratuite universelle dans les médiathèques du réseau L'Esperluette
- Vos prochains rendez-vous culturels en Flandre Lys
- Enfance et parentalité, la CCFL a signé une nouvelle convention globale de territoire
- Relais petite enfance : Renouvellement de l'agrément avec la CAF



Votre Interco' – Magazine de la Communauté de communes Flandre Lys

Magazine gratuit – ISSN 27479-2904

Dépôt légal Juin 2025

Directeur de la publication : Jacques Hurlus

Directeur de la rédaction : Marc Vasseur

Rédaction et mise en page : Service

Communication de la CCFL

Imprimé sur papier satiné certifié PEFC par la Monsoise

Tirage : 19 100 exemplaires

Distribution : TTS et Aireme

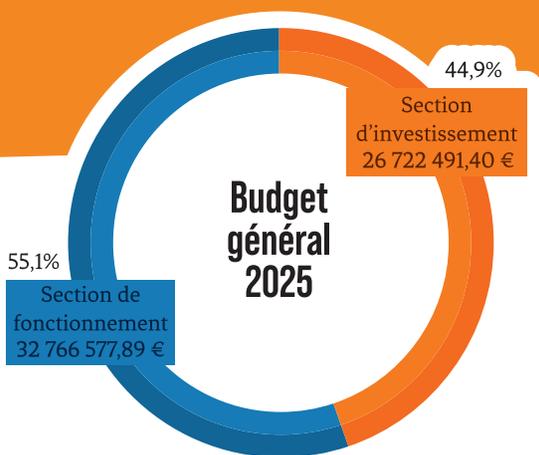
Crédits photos : CCFL – Cie Mariska, L'Embarquée, Zwazo, Doublevede Quintet, Sunday night productions, Maximum efforts, Tf1 films, adobe stock, productions, les Films du 24, Guilty Delight

Aucun article ni photo du magazine communautaire de la CCFL ne peut être reproduit sans l'autorisation du service Communication de la CCFL

Budget 2025

Voté le 25 mars 2025 par le Conseil communautaire, le budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 11 février 2025. Dans un contexte économique incertain au niveau national et international, la **Communauté de communes Flandre Lys**, grâce à une **gestion rigoureuse**, peut poursuivre en 2025 une **politique d'investissement et d'aménagement du territoire**. Elle investit cette année plus de **26,7 millions d'euros** dans des projets structurants pour notre territoire et pour les communes ainsi que des travaux d'amélioration de notre cadre de vie.

Le budget de l'intercommunalité s'équilibre à hauteur de 59 489 069,29 € pour l'année 2025. Ce dernier est composé de deux sections, à savoir la section d'investissement et la section de fonctionnement.

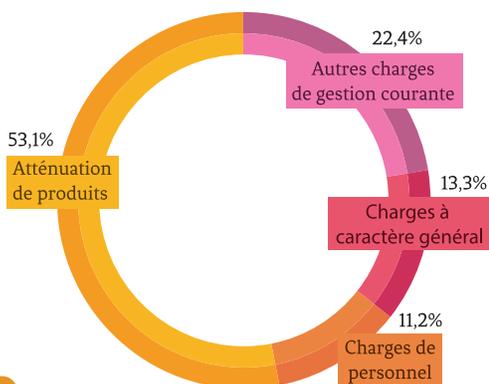


1. La section de fonctionnement

a. Les dépenses de fonctionnement :

La section de fonctionnement représente un budget de **32 766 577,89€**

Les principales dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 sont les suivantes :



Atténuation de produits (Attribution de compensation, dotation de solidarité communautaire et fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales): **16 232 978,54€**

Charges à caractère général : **4 064 037,17€**

Autres charges de gestion courante : **6 828 228,76€**

Charges de personnel : **3 424 637,45€**



b. Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement pour l'année 2025 sont les suivantes :

Produits des impôts et taxes :

18 764 150,86€

Dotations et participations (Dotations de l'Etat, de la Région Hauts-de-France, des Départements...) : **9 954 456,12€**

Produits des services : **954 540€**



2. La section d'investissement

a. Les dépenses d'investissement :

Les dépenses d'investissement de la CCFL en 2025 s'élèvent à **26 722 491,40€**

Le remboursement en capital de la dette s'élève à **47 866,52 €**

■ La CCFL a prévu de nombreux programmes d'investissement pour l'année 2025 :

- Soutien aux communes dans leur politique d'investissement
- Implantation de nouvelles bornes de recharge électrique
- Programme d'entretien et de rénovation de voirie
- Création de voies vertes

b. Les recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement du budget général s'élèvent à **12 975 506,05 €**

Elles sont constituées principalement par :

- Les subventions (Région Hauts-de-France et Départements) : **3 293 096,50€**
- L'excédent de fonctionnement capitalisé : **2 995 269,71€**
- Emprunt : **3 883 618,74€**

La mobilité au cœur des politiques publiques de la CCFL

La CCFL met l'accent sur le développement des mobilités douces sur le territoire dans un objectif de décarbonation et d'amélioration de votre cadre de vie. Pour ce faire, plusieurs dispositifs continuent de se développer, comme l'aide à l'acquisition de VAE, la location des Velysoo, la livraison de véhicules électriques aux communes, le déploiement de nouvelles bornes de recharge électrique ou encore la création de nouvelles voies cyclables.



Un véhicule électrique remis à chaque commune

La Communauté de communes Flandre Lys a fait l'acquisition de nouveaux véhicules électriques. Dans une démarche de solidarité, elle a offert à chacune des huit communes un véhicule électrique neuf en fonction des besoins des communes.

Dans une démarche environnementale et solidaire, l'intercommunalité mène une politique de décarbonation qui passe notamment par une recrudescence de l'utilisation des véhicules électriques. Limiter l'empreinte carbone sur le territoire dans le dessein d'améliorer notre cadre de vie. A cet effet, la CCFL a fait l'acquisition de nouveaux véhicules électriques en 2024 et 2025. D'une part pour remplacer trois véhicules thermiques au sein de la flotte de véhicules de la CCFL. D'autre part pour répondre aux besoins des huit communes en leur livrant à chacune un véhicule électrique pour leurs services selon leur choix. Les communes devaient,

en échange, se séparer d'un véhicule thermique de leur flotte afin de participer pleinement à cette politique de décarbonation en Flandre Lys.

Ces véhicules ont été livrés en deux salves. Les véhicules de type Goupil ont été donnés en 2024 aux communes de Laventie et Merville. Quant aux véhicules de type Jumpy, ils ont été livrés courant mars aux communes de Fleurbaix, Lestrem, Estaires, La Gorgue, Sailly-sur-la-Lys et Haverskerque. Le tout représente un effort financier de **362 469,18€** pris en charge intégralement par la CCFL.

La CCFL vous aide à acquérir un vélo à assistance électrique !



Depuis bientôt une année, la CCFL a décidé d'accorder une aide financière à l'acquisition d'un Vélo à assistance électrique (VAE) pour les habitants de la CCFL. **En un peu moins d'un an d'existence, ce sont ainsi 115 aides de 200€ qui ont été versées.**

Dans la lignée de sa politique incitative menée en matière d'écomobilité, de déplacements en mobilité douce et de développement de l'usage du vélo sur le territoire, la Communauté de communes Flandre Lys finance en partie l'acquisition d'un VAE. Cette aide entre pleinement dans la dé-

marche politique d'accompagnement à la conduite des changements de mode de déplacements sur le territoire, en complément des Velysoo (VAE en location), des nouvelles pistes cyclables qui ont pour dessein d'établir en Flandre Lys un écosystème favorable à la pratique du vélo.

Cette aide peut être cumulée avec l'aide de l'Etat (sur critères de ressources fiscales) pour l'achat d'un VAE.

C'est quoi ? Cette aide financière est accessible uniquement aux habitants des huit communes de la CCFL. Elle ne concerne que les achats de VAE de type urbain, dont les vélos cargo, les vélos pliables, ainsi que les vélos tout chemin, neufs et homologués. Elle est limitée à deux aides par foyer et sera versée après l'achat du VAE, sur présentation de la facture.

Quel montant ? L'aide financière versée par la CCFL est de 200€.

Un bonus Velysoo ! Si vous louez (ou avez loué depuis le 15/07/2024) durant un an un vélo « Velysoo 365 » à 150€ l'année, l'aide de la CCFL est alors majorée et passe à 300€.

Comment je peux en bénéficier ? Il faut habiter sur le territoire de la CCFL, être majeur et remplir le formulaire (disponible en CCFL, au service Environnement) et apporter l'ensemble des pièces justificatives demandées.

+ DE RENSEIGNEMENTS :





De nouveaux tronçons de mobilité douce

Favoriser le développement d'un écosystème propice à la pratique du vélo en Flandre Lys. C'est l'un des objectifs de l'intercommunalité en matière de mobilité sur le territoire. Pour y arriver, la CCFL multiplie les engagements dans ce domaine, que ce soit avec les vélos à assistance électrique (VAE) Velysoo en location, les aides à l'acquisition d'un VAE, mais aussi avec la création de pistes cyclables et de voies vertes permettant les déplacements en mobilité douce sur le territoire.

Le 22 avril, la voie verte rue Louis-Bouquet à Fleurbaix a été inaugurée en présence de Sébastien Bécoulet, Sous-Préfet de l'arrondissement de Béthune et de Raymond Gaquère, conseiller départemental du Pas-de-Calais. D'une distance de 1,3 km, elle permet de **relier en toute sécurité la zone d'activités du Bois II à l'école et à la Mairie**. Un aménagement financé en intégralité par la Communauté de communes Flandre Lys. Afin d'améliorer encore la sécurité, un car-

refour à feux tricolores a été créé à l'angle des rues Louis-Bouquet, du Pont de Gave et des Bassières, avec la participation financière du Département du Pas-de-Calais.

Pour rappel, une voie verte est un espace en site propre où la cohabitation entre les différents types d'usagers est nécessaire, car peuvent se côtoyer sur le même tronçon des cyclistes, des piétons, des utilisateurs de trottinettes, de rollers, des personnes à mobilité réduite. Il n'est pas fait état de limitation de vitesse sur ces voies, d'où la nécessité de faire preuve de civisme et de permettre à chacun son utilisation.

Les voies vertes à Haverskerque (rue du Moulin), La Gorgue (chemin du Halage) et Lestrem (chemin du Halage) sont également opérationnelles depuis le second semestre 2024. A noter également que les travaux sont terminés au niveau du rond-point à la sortie de La Gorgue/entrée de Lestrem afin de faciliter le franchissement par les

piétons, cyclistes... de ce rond-point très emprunté et relié ainsi Lestrem à La Gorgue.

Deux autres tronçons de création de voie verte vont voir le jour en 2025 :



Entre Lestrem et Merville (2,2 km) du rond point Grunewald à l'entrée de la brasserie Anosteké.

Dans la rue des Monts (La Gorgue-Laventie), des travaux de création d'une voie verte auront également lieu au cours du second semestre. Ce qui permettra de densifier la présence des voies vertes en Flandre Lys et d'apporter toujours plus de conditions de sécurité afin de développer la pratique du vélo sur le territoire.

Installation de 9 nouvelles bornes de recharge électrique en 2025

La Communauté de communes Flandre Lys poursuit son plan d'équipement du territoire avec l'implantation de nouvelles bornes de recharge électrique en 2025.

La mobilité reste un des fers de lance de l'action communautaire de la CCFL. Afin de répondre aux attentes des usagers et ainsi mieux couvrir les besoins sur les huit communes, de nouvelles bornes de recharge électrique vont être installées durant l'année 2025. Ces neuf nouvelles bornes viendront compléter l'offre déjà existante et permettront de mieux mailler le territoire dont la part de véhicules électriques ne cesse de croître année après année.

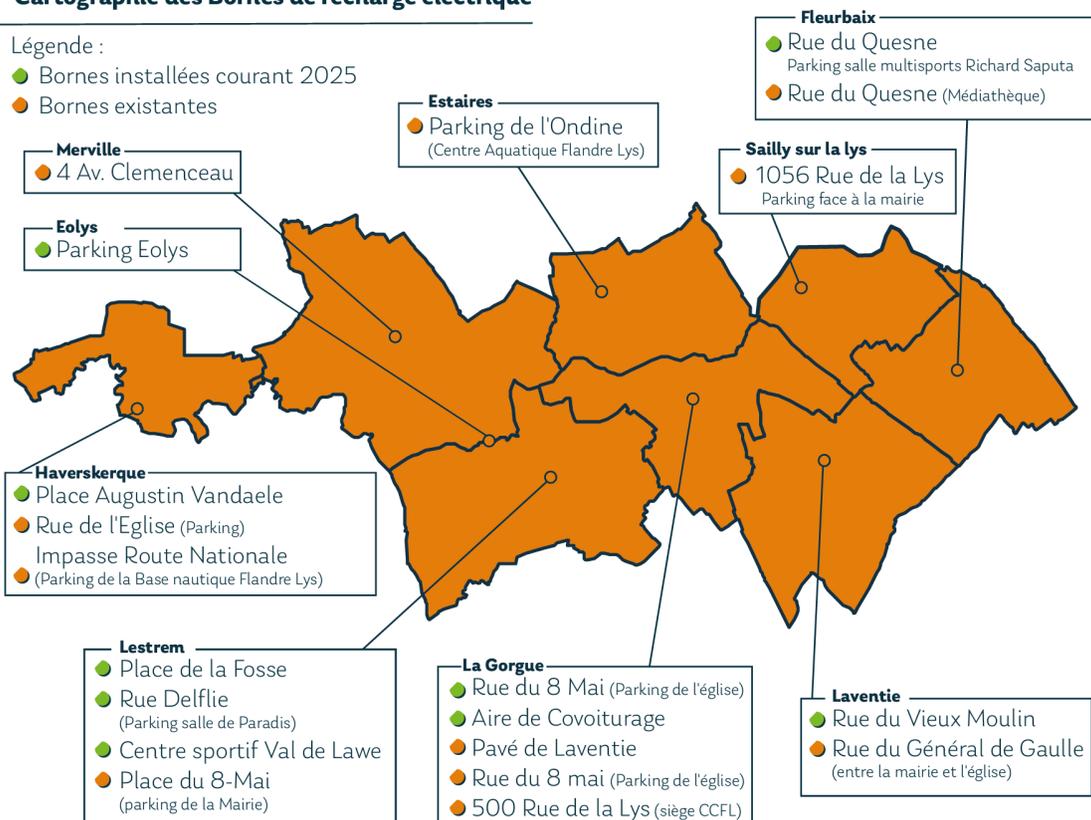
Ces nouvelles bornes seront installées dans les communes de Fleurbaix, Haverskerque, La Gorgue, Laventie et Lestrem. A noter que des bornes de recharges seront également installées sur l'aire de covoiturage à La Gorgue et sur le parking de la base de loisirs intercommunale Eolys. Retrouvez sur la carte ci-dessous l'ensemble des bornes déjà présentes et celles à venir.



Cartographie des Bornes de recharge électrique

Légende :

- Bornes installées courant 2025
- Bornes existantes



+ DE RENSEIGNEMENTS :

Retrouvez les tarifs des bornes sur notre site internet www.cc-flandrelys.fr



Aéroport de Merville-Lestrem

la CCFL vent debout pour sauver la Tour de contrôle

Courant décembre 2024, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) informait le président de la CCFL dans un courrier que la Tour de contrôle de l'aéroport de Merville-Lestrem fermerait en 2028. Une décision unilatérale de désengagement de l'Etat et prise sans concertation avec les élus de l'intercommunalité qui a repris la gestion de l'aéroport en 2022.

Face à cette décision injuste, Jacques Hurlus, Président de la CCFL, a mobilisé le territoire et les élus nationaux pour alerter sur ce désengagement, avec la volonté de pouvoir dialoguer et trouver un terrain d'entente avec la DGAC. Les soutiens se sont vite fait connaître.

De nombreux élus du Sénat, de l'Assemblée nationale, le président de Région, les présidents des départements du Nord et du Pas-de-Calais ont fait savoir leur mécontentement devant cette décision, aussi bien sur le fond que sur la forme. De nombreux courriers sont arrivés sur le bureau du nouveau ministre des Transports, Philippe Tabarot, dès sa nomination en toute fin d'année 2024.

Il a également été interpellé lors des séances de questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale. Des motions de soutien ont été votées, notamment au Conseil régional des Hauts-de-France. Une réponse du Ministre a été envoyée, avec une tentative d'explication du choix du site de Merville-Lestrem.

Ces nombreux soutiens ont permis de réactiver le dialogue avec la DGAC et de montrer que la Communauté de communes n'était pas isolée malgré sa strate.



Des négociations en cours pour obtenir des compensations

Face à un investissement conséquent de la CCFL sur le site de l'aéroport de Merville-Lestrem, un accroissement du nombre de mouvements d'avions annuel et des projets d'envergure, comme la construction d'une nouvelle école de pilotage et la présence de l'école privée EPAG NG, le Président Jacques Hurlus s'est battu bec et ongles pour défendre l'équipement intercommunal et le territoire Flandre Lys. Bien conscient que la fermeture de la tour de contrôle était envisagée pour réduire les coûts pour l'Etat avec la fin de la présence des contrôleurs aériens sur site, et devant l'inflexibilité des services de l'Etat, il a entamé une négociation pour convenir avec l'Etat d'un maximum de compensation suite à cette fermeture annoncée.

Lors de la dernière réunion avec les services de l'Etat, des avancées ont eu lieu avec le souhait de donner à l'interco' le bâtiment et le matériel pour 1€ symbolique. Autre compensation envisagée : la prise en charge salariale de minimum trois postes d'AFIS (personnels civils qui remplaceraient les contrôleurs, sans le même degré de compétences) et d'un demi-directeur. Effectif à définir pour un fonctionnement optimal de l'équipement. Reste à s'entendre sur la durée de cette compensation. Le



président Hurlus demande à ce que cela soit **pris en charge sur 7 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2035**. La balle est dans le camp des services de l'Etat.

Grâce à votre soutien, via **la pétition en ligne qui a recueilli plus de 6 000 signatures**, et les centaines de signatures papier, ainsi que votre mobilisation et votre attachement pour cet équipement, la Flandre Lys a montré sa force et sa capacité à se mobiliser pour défendre les intérêts du territoire.

Vu dans les médias

L'annonce de la fermeture de la Tour de contrôle a vite fait le tour du territoire et bien au-delà. La presse locale et régionale s'est emparée du sujet, et les reportages se sont multipliés pour mettre le doigt sur cette décision unilatérale. La Voix du Nord, L'indicateur des Flandres, France Bleu, France 3, Horizon, BFM... sont venus sur site pour relayer les inquiétudes des élus de la CCFL face à une décision prise loin du territoire sans concertation ni connaissance des projets de développement de l'aéroport.

Collecte des déchets :

Une baisse de 10 % sur la facture du premier semestre 2025

Bonne nouvelle pour les habitants de Flandre Lys concernant la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Les élus de la CCFL ont décidé de faire un nouveau geste à destination des usagers, avec une baisse de 10% sur la facture du premier semestre 2025. Cette décision s'inscrit dans une dynamique continue d'optimisation du service et de maîtrise des coûts.

Depuis la mise en place de la REOM, le territoire a fait le choix d'un mode de financement équitable, basé sur le service rendu. Ce système incite à réduire les déchets produits tout en assurant un service de collecte de qualité. Il a déjà permis plusieurs baisses tarifaires, dont notamment celle de 9% en 2023. Celle de 2025 vient confirmer la trajectoire engagée et sera **appliquée uniquement sur la facture du premier semestre 2025**. Facture que les usagers recevront en fin d'année 2025.

Cette performance est rendue possible par la mobilisation collective : baisse du tonnage d'ordures résiduelles, hausse du tri, recours croissant au compostage individuel... La REOM a montré son efficacité : moins on produit de déchets, plus on paye un prix d'enlèvement juste.

Au-delà de l'aspect financier, cette politique traduit l'engagement de l'intercommunalité et ses élus pour une gestion durable des déchets. Elle récompense les comportements responsables et renforce l'effort collectif en faveur de la transition écologique.

Zone d'activité Moulin Madame : la première pierre est posée !



À Saillly-sur-la-Lys, la friche Vallys a laissé place à la zone d'activité Moulin Madame. Après des mois de travaux préparatoires, des travaux de voirie et de réseaux, le 13 février les élus de la CCFL ont posé symboliquement la première pierre de cette nouvelle zone d'activité.

Sur une surface de plus de 2,5 hectares, 16 lots viabilisés de 700 à 4200m² permettront à la zone d'activité de rayonner pleinement en Flandre Lys. Le site économique accueillera des TPE/PME artisanales, industrielles ou tertiaires. La zone d'activités se veut exemplaire en matière de respect de l'environnement et de bioclimatique des bâtiments. Des espaces verts et des bassins de rétention d'eau ont ainsi été créés. Le cahier des charges de la toute nouvelle zone d'activité favorise l'éclairage naturel et la récupération des eaux de pluie, ainsi que la pose de toiture permettant l'accueil de panneaux photovoltaïques.

Pour le moment, un lot de 3500m² a été acquis par la société Axialys, expert en portes industrielles, qui va pouvoir ainsi continuer à s'agrandir et recruter (lire ci-contre). Plusieurs dossiers sont en passe d'aboutir.

Avant de devenir une zone d'activité de la CCFL, le terrain était occupé par la teinturerie Vallys, mise en liquidation en 2011. De nombreux travaux portés par l'Etablissement public foncier ont permis de transformer cette friche industrielle en un terrain en devenir : déconstruction, dépollution, désamiantage... Pour ce faire, la Communauté de communes Flandre Lys a obtenu un soutien financier de l'Etat par le biais du Fonds vert à hauteur de **500 000 €** et de la DETR à hauteur de **135 648 €**.

Renseignements et commercialisation :
Service développement économique
03 28 50 14 90

3 questions à Florent Lemaire, de la société Axialys Services

Quelles sont les raisons du choix de vous implanter sur la ZA Moulin Madame ?

Le choix de la zone Moulin Madame avait pour nous trois avantages. Premièrement, sa situation géographique, positionnée entre l'autoroute A25 et un accès direct pour Béthune par le contournement de Lestrem. Deuxièmement les aménagements appliqués sur la zone (cadre agréable, proximité de la Lys, chemins pédestres...) ce qui est pour nous un point agréable pour le personnel d'Axialys services ainsi que nos clients visiteurs, et enfin la diminution du temps de déplacement de nos collaborateurs pour venir sur leur lieu de travail.

Cela va vous permettre de poursuivre votre croissance ? de recruter ?

Le fait d'être situé en limite des 2 départements va nous permettre d'élargir notre zone de recrutement tout en limitant les temps de déplacement de nos collaborateurs, ce qui est un avantage pour eux et donc pour notre société.

Le fait que la ZA Moulin Madame fasse une place importante à l'environnement, est-ce important pour votre entreprise ?

Effectivement, nous accordons de l'importance à cela. En interne nous faisons déjà depuis de nombreuses années très attention au tri des déchets, nous limitons au maximum nos déplacements, nous favorisons également le télétravail à hauteur de 2 jours par semaine selon les postes de travail. Nous faisons également dans ce domaine très attention avec nos fournisseurs, regroupement des livraisons, limitation des emballages...

Conseiller, rassembler, partager : le triptyque des RDV entreprises !

La Communauté de communes Flandre Lys organise régulièrement des rendez-vous « petits déjeuners entreprises » dans le cadre de sa compétence Développement économique.

Ces rendez-vous permettent de rassembler, de mettre en relation les entreprises du territoire, peu importe leur taille. Ils servent aussi à les informer et à les conseiller sur des thématiques précises et impactantes. Et ce grâce à des témoignages d'entreprises du territoire, mais aussi d'experts via le partenariat établi entre la CCFL et la CCI de Lille et la CMA.

Lors du premier semestre 2025, plusieurs sessions ont eu lieu en Flandre Lys, à savoir,

Les retours d'expérience sur le changement climatique

L'entreprise Roquette et la Brasserie du Pays Flamand ont démontré qu'il est non seulement possible mais aussi nécessaire pour les industries locales de s'engager activement dans la transition écologique, peu importe leur taille. Leurs actions s'inscrivent dans une démarche ambitieuse de réduction des émissions de CO2 et de mise en place de solutions durables.

La cybersécurité

Dans une démarche proactive de prévention, plusieurs experts et acteurs de la lutte contre la cybercriminalité ont sensibilisé et conseillé les entreprises locales sur les meilleures pratiques pour se défendre face aux menaces cyber. Ce qui a permis aux participants de mieux comprendre les risques et les mesures concrètes à mettre en place pour protéger leur entreprise et de prendre connaissance des nombreux accompagnements existants.

L'accompagnement des entreprises dans leur appropriation de l'IA

Les témoignages d'experts en la matière ont permis aux entreprises de mieux comprendre l'utilisation et l'apport de l'intelligence artificielle dans leur quotidien dans le monde du travail.

Jeunes et santé mentale, une urgence silencieuse

Depuis quelques années, les signaux d'alerte se multiplient : la santé mentale des jeunes se dégrade de manière préoccupante.

Selon l'enquête nationale EnCLASS 2023, près de **40 % des adolescents déclarent un mal-être persistant**, et 1 jeune sur 5 a déjà eu des pensées suicidaires.

Ces chiffres, bien que glaçants, ne font que confirmer ce que de nombreux professionnels de terrain observent au quotidien : le mal être chez les jeunes est de plus en plus présent et leur détresse est souvent invisible. Les causes de cette crise sont multiples : pression scolaire accrue, isolement social, surexposition aux réseaux sociaux, précarité économique, ou encore tensions familiales. **La crise sanitaire de 2020 a agi comme un catalyseur, exacerbant des fragilités déjà existantes.** Aujourd'hui, les adolescents expriment leur mal-être par des troubles anxieux, des conduites à risque ou un repli sur soi qui inquiète parents et enseignants.

Cette réalité, notre intercommunalité ne peut l'ignorer. En 2025, le **Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), en partenariat avec les CCAS des huit communes du territoire, s'engage à faire de la santé mentale des jeunes une priorité.**

L'objectif sera d'apporter un soutien aux jeunes dans leur parcours vers un bien-être durable conformément à l'axe 5 du plan d'action de l'Analyse des besoins sociaux du territoire.

Pour ce faire, un plan d'actions sera mis en place en 2025 et 2026 avec pour objectifs :

- Informer sur la santé mentale, les troubles psychiques...
- Déstigmatiser les troubles psychiques en favorisant le partage du savoir
- Favoriser le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales pour prendre soin de sa santé mentale
- Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien de proximité

Cela passera notamment par la planification de conférences thématiques animées par des professionnels de la santé mentale à destination des jeunes et de leur entourage, comme par exemple l'anxiété et la pression scolaire, l'impact des réseaux sociaux sur la santé mentale des jeunes, les effets des addictions et dépendances... Ainsi qu'également des formations premiers secours en santé mentale à destination des acteurs du territoire travaillant au contact des jeunes. Enfin des ateliers de sensibilisation à destination des jeunes seront également programmés pour notamment apprendre à identifier et réguler ses émotions ou encore promouvoir l'activité physique et ses bienfaits sur la santé mentale. Parce que prendre soin de nos jeunes, c'est investir dans l'avenir de tout un territoire.





Journée Vitalité

Grand succès pour l'édition 2025 de la Journée Vitalité qui s'est déroulée samedi 26 avril à la base de loisirs intercommunale Eolys. Plus de 3 000 visiteurs ont profité des activités gratuites concoctées par les services de la CCFL autour du sport et de la santé.



La CCFL a accompagné financièrement par le biais des Fonds de concours la rénovation et la modernisation de la Mairie de Lestrem, qui a été officiellement inaugurée le samedi 1er mars.

Le ministre des Armées de l'Inde, accompagné d'une délégation d'officiels, a atterri à l'aéroport de Merville-Lestrem le 27 février où il a été accueilli par le Président de la CCFL, avant de se rendre à Neuve-Chapelle pour rendre hommage aux nombreux soldats indiens tombés lors du Premier Conflit mondial.



Durant 3 jours, l'aéroport de Merville-Lestrem a accueilli les équipes de tournage de la série « Recalé » qui sera diffusée en 2026 sur la plateforme Netflix. Avec au casting les acteurs Alexandre Komineck, Laurence Arné, Mathilde Seigner, Fred Testot...



Cet été, tous à la base !

L'été, la Base nautique Flandre Lys est l'un des endroits les plus courus du territoire.



Avec son offre d'activités nautiques et terrestres conséquente et enrichie année après année, la Base nautique est le rendez-vous de l'été en Flandre Lys !

Que vous soyez attirés plus par les activités nautiques ou par les activités terrestres, vous trouverez forcément votre bonheur à la Base nautique, nichée dans un écrin de verdure le long de la Lys.

Activités terrestres :

Envie de vous balader sur les berges le long de la Lys, vous pourrez louer un **vélo à assistance électrique** ou même désormais des **trottinettes électriques tout terrain**. Et pour les plus sportifs, des **VTT** sont également en location.

Autre activité terrestre qui a le vent en poupe : l'**archery tag**. Inspirée du paintball, cette activité se joue en équipes. Activité encadrée. Le **tir à l'arc** vient compléter l'offre, tout comme la possibilité de louer du matériel



de tennis de table ou encore de profiter des **terrains de pétanque**.

Activités nautiques :

Le **pédalo** reste l'une des activités nautiques les plus demandées. A ses côtés, le **canoë**, le **kayak** et le **stand up paddle** permettent de s'exercer sur des embarcations demandant un peu plus de dextérité.

Côté confort et insolite, le **Donut's boat** reste indémodable. Avec le barbecue intégré, il permet de déguster des grillades entre amis ou en famille tout en voguant sur la Lys.

Les bateaux électriques sont également à disposition à la location. A noter également cette année, la location du **radeau solaire** qui vous permet d'embarquer jusqu'à 8 personnes.



Base nautique Flandre Lys :
Impasse route Nationale - 59 660 Haverskerque



Juin : Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 19h
Week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 13h30 à 19h30

Juillet et août : Tous les jours de 10h à 12h et de 13h30 à 19h30

Septembre : Tous les jours de 10h à 12h et de 13h30 à 19h

Faites du vélo en Flandre Lys : 2^e édition le 11 octobre à Eolys !

Après une première édition plus que réussie en 2024, l'évènement Faites du vélo en Flandre Lys revient le 11 octobre à la base de loisirs intercommunale Eolys. Vient s'ajouter au programme cette année un « Run & bike » qui donnera un aspect encore plus sportif à la manifestation.

Plus de 1 000 participants avaient découvert le concept Faites du vélo en Flandre Lys en 2024. Un pari réussi. L'année 2025 est intimement liée au vélo sur le territoire avec le passage d'une étape des 4-Jours de Dunkerque le 17 mai dernier, comme un avant-goût du passage du peloton du Tour de France devant la base de loisirs intercommunale Eolys le 5 juillet, à l'occasion de la 1^{ère} étape de l'édition 2025 de la « Petite reine ». Un moment attendu sur le territoire.

La CCFL promeut la pratique du vélo sur le territoire, avec une politique incitative à destination des habitants. Création de pistes cyclables et de voies vertes afin de sécuriser la pratique du vélo, mise en place d'une aide à

l'acquisition de vélo à assistance électronique, location de Velysoo. De quoi donner l'envie d'enfourcher le vélo et de préférer ce dernier à la voiture pour certains trajets du quotidien ou pour les loisirs.

Un run & bike en nouveauté 2025 !

Amateurs de cyclisme, familles ou amoureux de la mobilité douce, novice ou sportif confirmé, « Faites du vélo » est fait pour vous. Couplé aux animations et stands qui ont fait le succès de la première édition (vélos funs, cyclo smoothie, kart à pédale, ateliers de réparation de vélo, structures gonflables...), un évènement « Run & bike » sera organisé sur le site d'Eolys

par l'association Flandre Lys triathlon. De quoi donner une nouvelle envergure à cette journée autour du vélo.

Le principe est simple et ludique : par équipe de deux, les participants alternent la course à pied et le vélo sur un parcours balisé sur la base Eolys. Tandis que l'un court, l'autre pédale, et les rôles s'échangent au fil de la course, selon la stratégie choisie par l'équipe. Le but est avant tout de partager un moment dynamique et convivial en pleine nature. Différents parcours seront proposés. Certains à destination des plus sportifs et d'autres ouverte à tous, dont un ouvert aux familles.

+ D'INFORMATIONS A VENIR : cc-flandrelys.fr



2e édition de « Faites du vélo en Flandre Lys »

Samedi 11 octobre 2025



Base de loisirs intercommunale Eolys - RD 945 Lestrem.



Une chasse au trésor par commune, objectif atteint !

La Communauté de communes Flandre Lys, son office de tourisme intercommunal et les communes membres de l'intercommunalité ont lancé depuis 2023 des parcours de chasse au trésor connectée avec la société Totemus, spécialisée dans le domaine.

Ces parcours sont gratuits et permettent de (re)découvrir le territoire de façon ludique grâce à un jeu de piste grandeur nature, en mêlant marche et redécouverte du patrimoine local.

D'énigme en énigme, vous avancerez dans ces parcours qui vous permettront de mieux connaître la ville, son histoire et ses secrets historiques jusqu'à trouver le totem final qui marquera la fin de votre chasse au trésor.



Pour participer, rien de plus simple :

- **Télécharger l'application TOTEMUS** (disponible sur PlayStore et App Store) et créer votre compte.
- Sélectionner votre chasse au trésor
- Rendez-vous au point de départ de la chasse au trésor qui sera indiqué dans le descriptif
- Prévoyez entre 2h et 2h30 pour réaliser chaque parcours de chasse au Trésor

Listes des chasses au trésor existantes sur le territoire Flandre Lys :

Estaires

Estaires, l'histoire à pas de géants
Longueur : 4,950 km - Durée +/- 2h30
Point de départ : 4, rue Aimé Coupet - Estaires

Fleurbaix

Fleurbaix, une histoire insoupçonnée
Longueur : 3,3 km - Durée +/- 1h45
Point de départ: Espace culturel - Rue du Quesne - Fleurbaix

Haverskerque

Haverskerque, histoire et légendes de Flandre
Longueur : 5,3 km - Durée +/- 2 heures
Point de départ: Base nautique Flandre Lys - Impasse route Nationale - Haverskerque

La Gorgue

La Gorgue, une histoire au fil de la Lys et de la Lawe
Longueur : 6,5 km - Durée : +/- 2h15
Point de départ : 3, rue des Frênes - La Gorgue

Laventie

Laventie, à la frontière du champs de bataille en Pays de l'Alloeu
Longueur : 3,7 km - Durée +/- 2h
Point de départ : 1, place du 8-Mai Laventie

Lestrem

Lestrem, entre nature et histoire
Longueur : 6,8km - Durée +/- 2h30
Point de départ : Place du 8-Mai - Lestrem

Merville

Les mystères de Merville au fil de la Lys
Longueur : 4,6 km Durée +/- 2 heures
Point de départ : Hôtel Angelika
21, place de la Libération - Merville

Sailly-sur-la-Lys

Entre nature et industrie, Sailly-sur-la-Lys au fils des âges
Longueur : 6,7 km - Durée +/- 2h15
Point de départ : 1071, rue de la Lys - Sailly-sur-la-Lys



Tourisme : une nouvelle expérience en Flandre Lys !

Cet été, (re)découvrez le patrimoine brassicole de Flandre et d'Artois grâce à une nouvelle offre touristique mêlant vélo et bière, via une Route de la bière entre Flandre et Artois.

La romance entre la Flandre et la bière ne date pas d'hier. Et c'est d'ailleurs tout à fait logiquement que la Région Hauts-de-France a choisi le site de Bailleul, à quelques encablures de la Flandre Lys, pour implanter la future Cité de la bière. Quand a germé le projet de Route de la bière avec Hop Hope Beer, **les territoires de la Flandre Lys, de Béthune-Bruay et de Cœur de Flandre ont décidé d'unir leurs forces pour collaborer** et co-construire cette nouvelle offre de tourisme de proximité et de faire ainsi la promotion du

slow tourisme et du terroir. Une offre qui permet aux usagers des différentes intercommunalités **d'allier sortie vélo et découverte des brasseries du territoire** via un marqueur commun.

Cette Route de la bière est aussi l'occasion de s'appuyer sur la situation stratégique du territoire, avec la Base nautique Flandre Lys pour la location de vélo, ainsi que la présence de plusieurs brasseries sur le territoire, dont les brasseries d'Arrewage et du Pays Flamand à Merville.

Comment ça marche ?

Les circuits se vivent en totale autonomie, guidés par l'application intuitive ROMOOT sur smartphone. Ils sont accessibles à tous.

Afin de permettre une navigation fluide, le client recevra son tracé personnalisé via un QR-Code ou un lien. Il pourra être guidé par des indications précises de l'application.

Des sacoches de vélo étanches et sécurisées vous seront fournies afin de les fixer sur le cadre de votre vélo pour protéger votre smartphone des intempéries.

Tarifs :

39€ / personne
(sans location de vélo)

49€ / personne
(avec location de vélo incluse)

Circuit n°2 : 24km - accessible à tous

- Départ de la Base nautique Flandre Lys (Haverskerque)
- Brasserie d'Arrewage à Merville (visite de la brasserie et dégustation)
- Brasserie du Pays Flamand à Merville (atelier sur les associations fromages et bières)
- Retour à la base nautique Flandre Lys



2 dates proposées : **Samedi 19 juillet** et **Samedi 6 septembre**



La commercialisation se fait via le site de notre office de tourisme
<https://www.tourisme-flandrelys.fr/>

Grandir & apprendre

Lys en scènes, une 3^e édition pleine de promesses !

Depuis trois ans, l'été en Flandre Lys est synonyme de festival Lys en Scènes.

Un rendez-vous estival gratuit proposé par la CCFL sur l'ensemble des communes du territoire.



Durant deux mois – du 2 juillet au 27 août-, danse, musique, ciné plein air, théâtre, spectacles seront de la partie. Et ce pour tous les âges et pour le plus grand bonheur de tous!

On y retrouvera ce qui a fait le sel et la réussite des deux précédentes éditions et qui va plaire au plus grand nombre. Toutes ces animations et spectacles culturels sont **gratuits et ouverts à tous!**

Au programme de cette troisième édition de Lys en Scènes :



Cinéma en plein air

La Communauté de communes Flandre Lys vous propose deux séances de ciné plein air à la base de loisirs intercommunale Eolys (RD 945 à Lestrem), en partenariat avec l'espace culturel Robert-Hossein et Cinéligue Hauts-de-France.

Vendredi 18 juillet

Présence d'artistes de 14h à 17h

Fanfare «Zwazo» dès 19h30

Projection du film «Karaoké» à 22h30

Mercredi 13 août

Présence d'artistes de 14h à 17h

Fanfare «Doublevede Quintet» dès 19h

Projection du film «Blue & Compagnie» à 21h30

Lys en scènes

2025

Spectacles
Ciné plein air
Marionnettes
Concerts

du 2 Juillet au 27 Août

Sur les 8 communes de la CCFL

Concerts

Pie Junc - Blues & Gospel

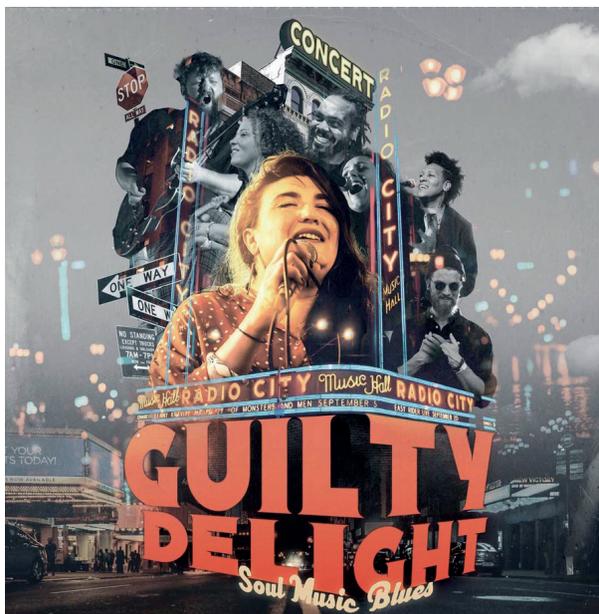
Cinq artistes accompagnés des enfants des accueils de loisirs ayant participé à l'atelier gospel la veille du spectacle, vous proposent un concert blues et gospel. Sur scène, Pie Junc vous projette dans un univers qui semble sorti d'un film des frères Coen.

25 juillet 18h30

à la Base nautique - Merville

1er août 19h

au parc Watine - Estaires



Guilty Delight

L'esprit Blues & Soul des 60's qui ne sent pas la poussière. Il y a forcément un morceau qui vous fera bouger la tête, les pieds, le corps tout entier. C'est le groove remuant que vous attendez en concert.

Judi 14 août à 18h

Port de plaisance - Haverskerque

Cabaret sur l'eau

Des personnages improbables se sont mis en quête de pêcher les secrets jetés dans la Lys! Un cabaret de 50 minutes avec danse, chant, hip hop et théâtre.

Vendredi 4 juillet à 18h30

Port de plaisance - Haverskerque

Lys en scènes

2025

Spectacles enfantins

«Le son du bidon»

Par la Cie «L'embarquée»

Spectacle de Sylvie Moreaux – Pour les 3 à 6 ans

Mercredi 16 juillet à 16h

Salle des fêtes – Haverskerque

Jeudi 17 juillet à 10h30

Salle paroissiale - Fleurbaix

Mardi 12 août à 15h

Salle Delphin Chavatte – Laventie

Jeudi 14 août à 15h

Ecole Terre de Lys – Sailly-sur-la-Lys



Rendez-vous d'artistes

Dimanche 6 juillet à 12h

Parc Cœur de Ville – Laventie

Dimanche 6 juillet à 17h

Parc Watine – Estaires

Samedi 12 juillet à 18h

Parc du Christ Roi – Lestrem

Dimanche 13 juillet à 18h30

Stade de football Huchette – Fleurbaix

Vendredi 22 août à 18h30

Jardin public – La Gorgue

Spectacle urbain

Par la compagnie «L'embarquée»

Limites – spectacle chorégraphique

A partir de 13 ans

Mercredi 2 juillet à 18h30

Salle des fêtes Christian Croquet – La Gorgue

Rendez-vous d'artistes

Par la compagnie «L'embarquée»



Spéctacles de marionnettes



Par la Cie Mariska

«1,2,3 Cirque!»

Petit Jean va découvrir les personnages du cirque: Monsieur Loyal et ses puces savantes, une gracieuse funambule, un clown rigolo, un magicien maladroit, un trapéziste loufoque et bien d'autres personnages...

Mercredi 16 juillet à 15h et 18h

Parc Cœur de Ville – Laventie

Mercredi 6 août à 15h et 18h

Parc Watine – Estaires

Mardi 12 août à 15h et 18h

Jardin public – La Gorgue

Mercredi 27 août à 15h et 18h

Parc municipal – Fleurbaix



«Eté, le bonhomme de sable»

Mercredi 9 juillet à 15h et 18h

Parc derrière la salle des fêtes – Haverskerque

Mercredi 23 juillet à 15h et 18h

Ferme des loisirs – Lestrem

Mercredi 30 juillet à 15h et 18h

Base nautique – Merville



Gratuité universelle dans les médiathèques L'Esperluette depuis le 1^{er} avril 2025

C'est une petite révolution pour les médiathèques du réseau L'Esperluette, depuis le 1^{er} avril 2025, l'accès est devenu entièrement gratuit pour tous, sans condition de résidence.

C'est une décision forte de la Communauté de communes Flandre Lys, qui réaffirme son engagement pour une culture accessible et partagée.

Jusqu'ici, la gratuité s'appliquait uniquement aux habitants des huit communes de la CCFL. Désormais, plus aucune barrière : que vous habitiez le territoire ou non, l'abonnement est offert, et vous pouvez emprunter livres, films, CD ou jeux sans rien déboursier.

Ce changement est le fruit d'un choix politique assumé des élus communautaires. En supprimant les derniers freins économiques, ils réaffirment



que la culture n'est pas un luxe, mais un droit. Un droit pour tous, sans distinction d'âge, d'origine ou de situation.

L'objectif est clair : renforcer la fréquentation, encourager les découvertes, et faire des médiathèques de véritables lieux de vie ouverts à tous les publics, y compris les plus éloignés de

l'offre culturelle. Car L'Esperluette, ce n'est pas seulement du prêt de documents: ce sont aussi des ateliers et des rencontres...

Avec cette mesure, la CCFL fait un choix fort : celui de la culture comme bien commun, sans condition ni frontière.



Vos rendez-vous culture en CCFL



• Vendredi 5 septembre 2025

Le journal d'une majorette

Laventie

• Vendredi 14 novembre 2025

Haverskerque invite l'humour

Salle des fêtes - Haverskerque

• Dimanche 7 Décembre 2025

Spectacle musical de Noël

Salle des fêtes - Laventie



• Samedi 8 novembre 2025

La poésie de l'eau

Haverskerque

Fêtes du patrimoine en Flandre Lys :

A l'heure où nous imprimons « Votre Intercô », nous n'avons pas encore reçu l'intégralité des animations prévues dans les communes pour les Fêtes du patrimoine. Rendez-vous sur www.cc-flandrelys.fr pour le programme complet.

- **Samedi 6 septembre**
Défilé de véhicules de la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de « Il était une fois le Pas-de-Calais libéré »
Place du 8-Mai - Laventie
- **Samedi 13 septembre**
Vidéo Mapping, autour du Lin
Dans le cadre de l'édition 2025 du Vidéo Mapping Festival
Parking de l'usine Safilin - Sailly-sur-la-Lys
- **Samedi 27 (20h30) et dimanche 28 septembre (16h00)**
Concert « Abba Connexion »
Eglise Saint-Vincent - Haverskerque

Une mise en situation pour les élèves du lycée Saint-Roch

La collaboration entre le lycée Saint-Roch d'Estaires et le Relais petite enfance Flandre Lys se poursuit. Depuis 2019, les deux entités avaient déjà travaillé ensemble avec une remise de kits de couches lavables pour l'apprentissage et la formation aux métiers de la petite enfance.

Cette année, l'établissement estairois a sollicité le RPE dans le cadre d'ateliers d'éveil mis en place par les lycées en formation Services aux personnes. Quelques assistantes maternelles et enfants du RPE se sont donc rendus au lycée en début d'année pour la validation des épreuves du diplôme Bac Pro services aux personnes. Avec l'établissement, le RPE travaille sur les différents courants pédagogiques éducatifs en France. Un travail qui sera mis en valeur l'an prochain auprès des assistantes maternelles du territoire.

Le RPE prend part au CLÉA Flandre Lys

Dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique de la CCFL, le Relais petite enfance a participé à plusieurs rendez-vous avec les artistes du Studio Caillou sur le territoire. Au programme, les enfants ont participé à plusieurs balades sur le territoire avec un volet parfois intergénérationnel. L'objectif étant de découvrir la nature et d'utiliser les objets récoltés lors des balades et en faire une œuvre artistique. Des expérimentations sensorielles avec les enfants sont également programmées fin juin, toujours dans le cadre du CLÉA.



La Convention territoriale globale, un partenariat « gagnant-gagnant »

Cette convention vise à élaborer un projet de territoire plus cohérent et plus coordonné. Elle permet de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et solutions concrètes.

Le 25 mars, une nouvelle étape a été franchie avec la signature de la 2nde convention territoriale globale sur le territoire Flandre Lys.

Grâce à la mobilisation et la concertation de tous les acteurs, l'engagement a été signé par les Caisses d'allocations familiales du Nord et du Pas-de-Calais, la MSA, le Président de la CCFL et les maires des 8 communes.

Cette démarche témoigne d'un engagement fort et d'une volonté partagée de répondre aux besoins des familles, tout en favorisant une coopération efficace entre les différents acteurs locaux.

Les enjeux sont nombreux : développer et optimiser les services aux familles, mutualiser des actions à l'échelle du territoire, maintenir les financements de la CAF.

La nouvelle convention se concentre sur deux axes principaux : la petite enfance et l'enfance-jeunesse, avec des objectifs communs :

- Consolider et développer l'offre de services
- Soutenir la parentalité
- Renforcer la communication et faciliter l'accès aux ressources
- Développer la coopération et la formation

Suite à un diagnostic approfondi, des actions prioritaires ont été identifiées comme la formation et les actions de prévention concernant notamment la santé mentale des jeunes, la surexposition aux écrans, mais également la mutualisation de séjours pour les jeunes, la création d'un lieu ressource famille et

l'accompagnement à l'implantation des Maisons d'Assistants Maternels.

La CTG, c'est du concret !

Ce « contrat » impulse une nouvelle donne sur le territoire en matière de développement des services aux familles, d'amélioration continue de la qualité du service rendu, et in fine de coopérations locales. Cette nouvelle dynamique implique la présence, dans chacune des 8 communes, de référents appelés chargés de coopération territoriale.

La CTG en quelques chiffres, depuis 2022 :

- La mutualisation et l'organisation de formations sur le territoire pour des sessions proposées à proximité et à moindre coût sur des thématiques d'actualités telles que l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, le harcèlement scolaire, la gestion des émotions, le savoir nager... Au total : 347 jeunes formés au Bafa, 50 agents communaux sur l'éducation.
- L'organisation de spectacles et de conférences débats à destination des familles et professionnels sur des sujets tels que l'usage des écrans, la parentalité, le harcèlement scolaire, l'accueil des tout-petits. 1 660 participants.
- La mise en place de théâtre-forums pour nos jeunes collégiens pour débattre sur leurs difficultés liées au harcèlement scolaire, ce qui a concerné toutes les classes de 4^e du territoire, soit 660 élèves.
- Une exposition animée inédite pour expliquer les dangers de la surexposition aux écrans qui a été vue par 450 enfants, parents et professionnels.

Le Relais Petite Enfance renouvelle son engagement auprès des familles

Bonne nouvelle pour les familles et les professionnels de la petite enfance du territoire : le Relais Petite Enfance (RPE) Flandre Lys vient d'obtenir le renouvellement de son agrément délivré par la Caisse d'allocations familiales du Nord.

Ce renouvellement pour la période 2025 - 2029 confirme la qualité du service rendu depuis plusieurs années. Le Relais petite enfance reste un acteur clé du quotidien des assistantes maternelles et des parents. Il propose des temps d'éveil pour les tout-petits, des conseils individualisés pour les familles à la recherche d'un mode de garde et un accompagnement pour les professionnels en activité ou en projet.

Avec cet agrément renouvelé, le RPE pourra continuer à développer ses missions dans les huit communes du territoire au plus près des besoins locaux. Des ateliers, réunions d'information, permanences et formations continueront de rythmer l'année dans une logique d'écoute et de proximité.

Parents, futurs parents ou professionnels : n'hésitez pas à pousser la porte du RPE.

RPE Flandre Lys : Castel de l'Alloeu à Laventie
rpe@cc-flandrelys.fr



Depuis janvier, du nouveau au service public de la petite enfance (SPPE)

Lundi 26 mai, avait lieu au siège de la CCFL une réunion d'information sur le nouveau service public de la petite enfance (SPPE) à destination des professionnels et des élus de la CCFL et de Cœur de Flandre Agglo.

Le nouveau service public de la petite enfance est une réforme mise en place par l'État pour garantir un accueil de qualité, accessible et équitable à tous les jeunes enfants (de 0 à 3 ans) et pour mieux accompagner les familles. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessite la mobilisation de tous les acteurs.

Les objectifs principaux sont de créer davantage de places dans les modes d'accueil (crèches, assistantes maternelles...), de réduire les inégalités entre les territoires et entre les familles, de mieux

informer et orienter les parents sur les solutions disponibles à côté de chez eux.

Pour une meilleure régulation et une qualité d'accueil, la commune devient autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant avec quatre compétences obligatoires : elle jouera un rôle renforcé pour planifier, coordonner et garantir une offre suffisante.

Sur les quatre principales missions du SPPE au niveau du territoire, le RPE Flandre Lys en assure deux, à savoir le recensement des besoins, l'information et l'accompagnement des familles ainsi que l'accueil. Les communes, elles, ont à charge le schéma de développement local et le soutien à la qualité des modes d'accueil des enfants.

Ciné Plein Air

18/07
ET
13/08



KARAOKÉ
(LE FILM)

18/07 à 22h30

Fanfare dès 19h30

**BLUE ET
COMPAGNIE**

13/08 à 21h30

Fanfare dès 19h00

Présence d'artistes sur site de 14h à 17h

📍 **Base de loisirs EOLYS** RD 945 Lestrem